

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

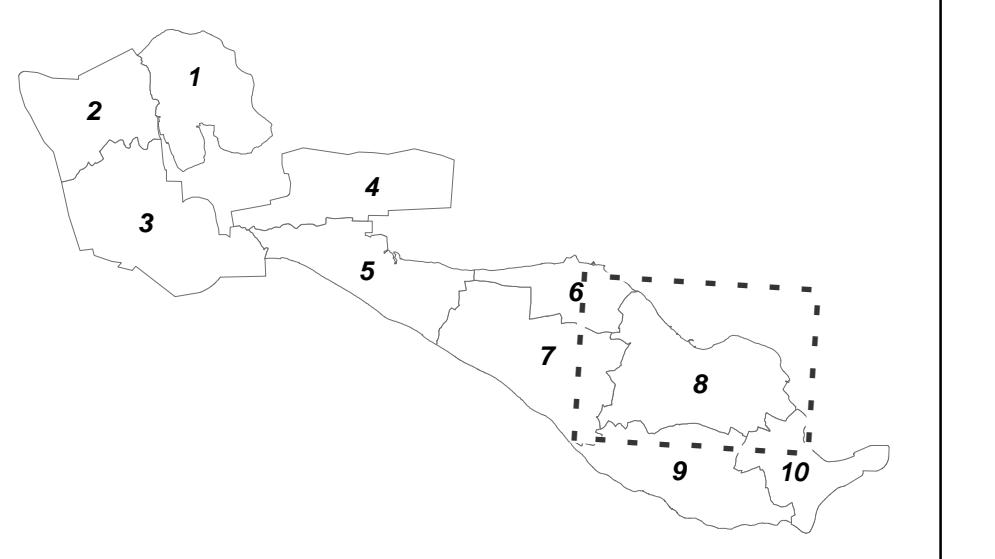
 17 12 20
REF 17

MISE A JOUR N°1

Pièce n°6

Plan des servitudes d'utilité publique

Plan n°8 - Commune de La Flotte


 Veuillez être annexé à l'arrêté n° 1522-1
en date du 15.12.2020

Echelle : 1:5 000


Servitudes relatives à la conservation du patrimoine
Patrimoine naturel
Littoral maritime

Servitude de passage des piétons sur le littoral (EL9)

Patrimoine culturel
Monuments historiques

▲ Monument historique (AC1)

■ Monument historique (AC1)

□ Périmètre de protection des monuments historiques (AC1)

Monuments naturels et sites

□ Site classé (AC2)

▨ Site inscrit (AC2)

Patrimoine architectural et urbain

▨ Zone de protection du patrimoine architectural et urbain (AC4)

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements
Communications - circulation aérienne

□ Servitude aéronautique de balisage (T4)

▨ Servitude aéronautique de dégagement (T5)

□ Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (T7)

Energie - Électricité et gaz

▨ Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine (I4)

Télécommunications

Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations magnétiques (PT1)

□ Zone de Garde

▨ Zone de Protection

Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles (PT2)

□ Zone primaire de dégagement

▨ Zone secondaire et zone spéciale de dégagement

▨ Servitude attachée aux réseaux de télécommunication (PT3)

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques
Sécurité publique

▨ Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PM1)